

Information sur l'utilisation de matériel biologique et de données relatives à la santé pour la recherche biomédicale

Chère patiente,
Cher patient,

Grâce à la recherche médicale, les médecins et les scientifiques de l'Insel Groupe contribuent depuis des années au progrès de la médecine et, de ce fait, à la santé de la population. Au cours des dernières années, de grandes avancées ont ainsi pu être réalisées dans les domaines de la prévention, du diagnostic et du traitement de maladies. Ces progrès sont possibles parce que de nombreux patients acceptent de mettre à disposition du matériel biologique (par ex. sang, urine ou échantillons de tissus). Le matériel biologique qui subsiste après leur traitement ou leur diagnostic est appelé matériel résiduel et il est très précieux pour la recherche.

Vous avez le droit de décider si nous pouvons exploiter pour la recherche votre matériel biologique et les données relatives à votre santé contenues dans votre dossier médical. Votre consentement est volontaire. En acceptant, vous apportez une contribution importante à la recherche.

Comment pouvez-vous contribuer à la recherche?

En signant la déclaration de consentement éclairé, vous mettez les données de votre dossier médical à la disposition des chercheurs. En outre, le matériel biologique restant après le diagnostic peut être exploité pour des projets de recherche. Vous avez le droit de retirer votre consentement à tout moment, sans justification.

Qui a le droit d'utiliser les informations relatives à votre santé?

En premier lieu, des chercheurs du Insel Groupe et de l'Université de Berne. Il est possible que les informations relatives à votre santé ou votre matériel biologique soient transmis sous forme codée ou anonyme pour des projets nationaux ou internationaux de recherche médicale. Dans ce cas, il n'y a aucune possibilité que l'on fasse un lien avec votre personne.

Comment les informations relatives à votre santé sont-elles protégées?

Le Insel Groupe accorde une grande importance au respect des dispositions légales sur la conservation de vos données personnelles et de votre matériel biologique. La protection des données est garantie. Sans votre consentement, vos données ne peuvent être utilisées que sous forme codée et le matériel résiduel peut exclusivement être exploité sous forme anonyme pour des projets de recherche. Si vous n'êtes pas d'accord, vous pouvez à tout moment manifester votre opposition à cette utilisation. Vous avez le droit de consulter vos données à tout moment.

Serez-vous informé(e) des résultats des recherches?

Le présent consentement éclairé s'applique à la réalisation d'études dans lesquelles les résultats des personnes individuelles ne sont pas analysés plus en détail. En signant le consentement éclairé, vous renoncez donc au droit d'être informé(e) sur les résultats des projets de recherche effectués avec votre matériel biologique ou avec les données relatives à votre santé.

Avez-vous droit à une indemnisation financière si les résultats des recherches aboutissent à la mise au point d'un produit?

Non. Toute indemnisation est exclue par la loi.

Où pouvez-vous trouver de plus amples informations concernant la recherche?

La brochure „Explications sur la déclaration de consentement éclairé“, qui se trouve dans les salles d'attente ou à la réception des patients et peut être obtenue sur l'internet ou au numéro de téléphone 031 632 58 45, contient des informations détaillées.

Nous espérons que vous nous aiderez dans la poursuite du développement de la recherche médicale en donnant votre consentement.

Nous vous remercions de votre confiance.